



## Grandes cultures

**N°32**  
**27/10/2020**



### Animateur filières

**Céréales à paille / Maïs**  
Khalid KOUBAÏTI  
**FREDON Nouvelle-Aquitaine**  
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

**Oléagineux**  
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**  
e.tourton@terresinovia.fr

**Protéagineux**  
Agathe PENANT / **Terres Inovia**  
a.penant@terresinovia.fr

### Animateurs délégués

**Céréales à paille / Maïs**  
Romain TSCHÉILLER / **ARVALIS**  
r.tscheiller@arvalis.fr

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Colza

- **Stade** : de 4 feuilles à plus de 10 feuilles
- **Charançon du bourgeon terminal** : captures en augmentation (37 % des parcelles), **poursuivre la surveillance**
- **Larves de grosses altises** : mise en place des tests Berlèse ([tuto](#))
- **Grosses altises adultes** : piégeage maintenu mais risque nul.

### Céréales à paille (blé tendre d'hiver et orge d'hiver)

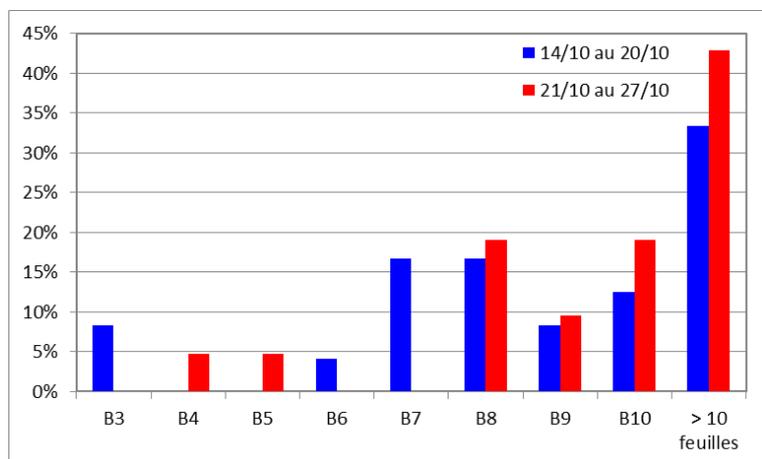
- **Stade** : semis et levées en cours.
- **Limace** : activité en progression.
- **Pucerons** : à surveiller dès la levée des céréales en conditions favorables à l'observation.

Nombre de parcelles	Colza	Blés	Orge hiver
Créées	42	8	5
Observées	21	4	2

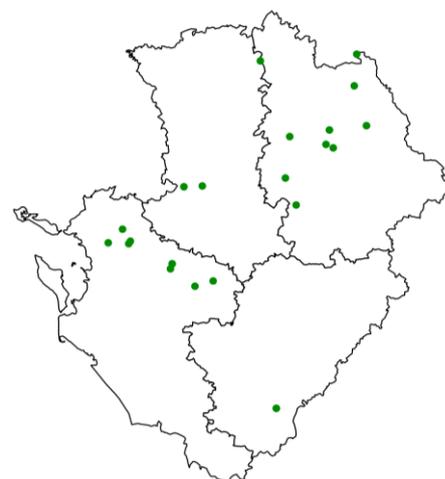
# Colza

## • Stade phénologique et état de la culture

Le nombre de parcelles observées reste faible (21) par rapport au nombre de parcelles de la base (42). Les stades des colzas du réseau s'échelonnent de 4 feuilles jusqu'à plus de 10 feuilles. Toutes ces parcelles sont hors de la période de risque pour un grand nombre de ravageurs.



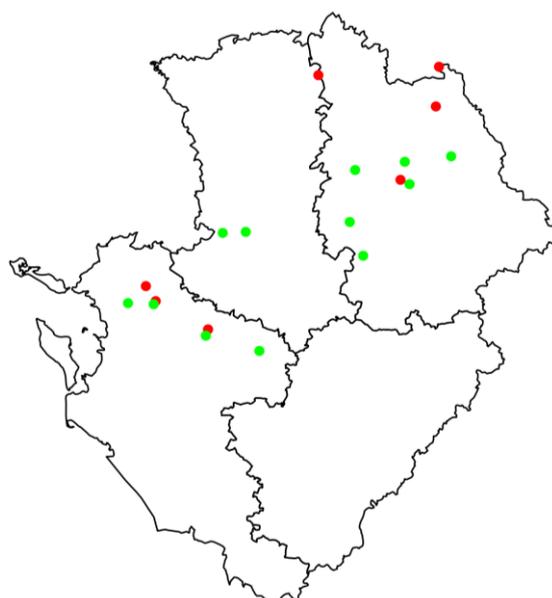
Evolution des stades du colza en % de parcelles  
(Terres Inovia)



Carte des parcelles observées du 21 au 27 octobre 2020  
(Terres Inovia)

## • Charançon du bourgeon terminal

Les piégeages de charançons du bourgeon terminal ont progressé depuis la semaine dernière : ils sont présents dans 7 parcelles parmi les 19 renseignées.



Carte des captures du charançon du bourgeon terminal du 21 au 27 octobre 2020

Point vert : absence de capture

Point rouge : présence de CBT

(Terres Inovia)

**Période de risque** : de 4-5 feuilles au décollement du bourgeon terminal.

**Seuil indicatif du risque** : il n'y a pas de seuil pour ce ravageur. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque. Ce risque est plus important pour les colzas à faible développement et faible croissance.

## Évaluation du risque

Au regard des piégeages plutôt faibles et de l'arrivée récente des charançons du bourgeon terminal (femelles probablement pas encore aptes à pondre), le risque est **globalement faible**.

Continuez la surveillance de ce ravageur surtout dans les secteurs où il est habituellement piégé.

**Évaluer le risque lié au charançon du bourgeon terminal**

Pour aller plus loin :

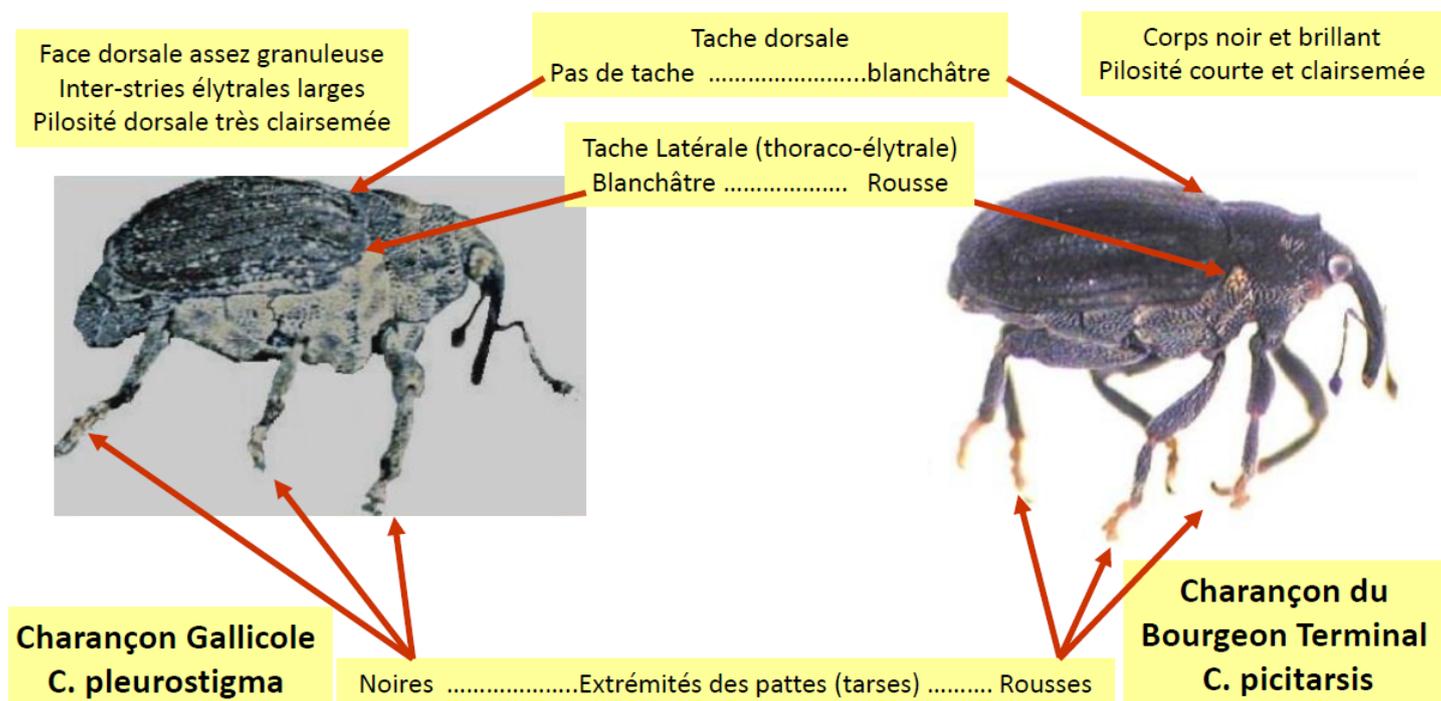
[Gestion en cours de campagne du charançon du bourgeon terminal](#)

[Etat des résistances selon la région et le ravageur](#)

Attention aux confusions :

# Charançon Gallicole

**Adulte : ne pas confondre avec le charançon du Bourgeon Terminal**



## • Larves de grosses altises (altises d'hiver)

Les toutes premières altises adultes ont été capturées la deuxième décennie de septembre (bruit de fond). Le vol est déclenché fin septembre et **l'activité s'est généralisée la première décennie d'octobre**.

Pour la modélisation des stades larvaires, une période de simulation peut donc être mise en place entre le 20/09 et le 10/10.

### Modélisation des dates d'apparition des stades larvaires

L'utilisation du modèle de développement larvaire permet d'estimer l'apparition des larves de grosses altises dans les pétioles, pour positionner au mieux les observations. A partir des données météorologiques, pour une date donnée de début du vol, il est possible de définir le cycle d'évolution de l'insecte.

**Calculs réalisés avec des données réelles jusqu'au 24/10 (en vert)  
puis utilisation des valeurs moyennes (20 ans)**

	Date début activité	Ponte	Éclosion L1	Mue L2	Mue L3
Niort (79)	20/09/2020	23/09/2020	18/10/2020	24/10/2020	01/11/2020
	25/09/2020	01/10/2020	25/10/2020	02/11/2020	30/11/2020
	01/10/2020	07/10/2020	31/10/2020	21/11/2020	24/12/2020
	05/10/2020	10/10/2020	06/11/2020	08/12/2020	25/01/2021
	10/10/2020	20/10/2020	30/11/2020	08/01/2021	18/02/2021

	Date début activité	Ponte	Éclosion L1	Mue L2	Mue L3
Poitiers Biard (86)	20/09/2020	23/09/2020	20/10/2020	26/10/2020	08/11/2020
	25/09/2020	01/10/2020	27/10/2020	12/11/2020	29/12/2020
	01/10/2020	07/10/2020	05/11/2020	10/12/2020	06/02/2021
	05/10/2020	10/10/2020	22/11/2020	09/01/2021	26/02/2021
	10/10/2020	20/10/2020	29/12/2020	19/02/2021	17/03/2021

	Date début activité	Ponte	Éclosion L1	Mue L2	Mue L3
Cognac (16)	20/09/2020	23/09/2020	12/10/2020	21/10/2020	27/10/2020
	25/09/2020	30/09/2020	22/10/2020	29/10/2020	09/11/2020
	01/10/2020	06/10/2020	28/10/2020	06/11/2020	29/11/2020
	05/10/2020	09/10/2020	01/11/2020	19/11/2020	17/12/2020
	10/10/2020	19/10/2020	15/11/2020	14/12/2020	16/01/2021

**Rappel** : Les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un premier temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite, les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur.

A présent, il est envisageable de mettre en place les premiers tests Berlèses en Poitou-Charentes. En cohérence avec les simulations du tableau ci-dessus, les plus impatients ayant déjà réalisé un test n'ont trouvé aucune larve de grosses altises dans les colzas.

[Consultez le protocole Berlèse](#)

**Période de risque** : depuis le stade rosette jusqu'au décolllement du bourgeon terminal.

**Seuil indicatif de risque** :

- Par la méthode Berlèse (plus fiable) : à partir de 3 larves par plante.
- Par dissection : 7 pieds sur 10 avec au moins une galerie.

**Évaluation du risque**

**Aucun** risque pour l'instant, **il faut évaluer la population larvaire présente.**

[Tutoriel : Comment faire un Berlèse ?](#)

• **Grosses altises (altises d'hiver) adultes**

Seulement 12 relevés de grosses altise adultes sont disponibles cette semaine, les captures sont effectives dans 75 % des situations. Les populations sont variables de 1 à 14 individus piégés avec une moyenne de 5,8 insectes dans les pièges positifs. Tous les colzas du réseau sont à présent à l'abri du risque de prélèvement foliaire.

**Période de risque** : de la levée au stade 3 feuilles.

**Seuil indicatif du risque** : 8 pieds sur 10 portants des morsures dans un premier temps et 25 % de la surface foliaire détruite. En cas de levée tardive (après le 1<sup>er</sup> octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.

## Évaluation du risque

Les grosses altises adultes sont encore bien présentes.

Les colzas observés cette semaine sont sortis de la période de risque, leur développement végétatif est suffisant pour supporter les prélèvements foliaires, le risque grosse altise adulte est **nul**.



Attention : la grosse altise est résistante aux pyréthrinoïdes.

## Céréales à paille

### • Stades phénologiques

Les semis sont réalisés en bonne partie dans de nombreuses situations et d'autres semis sont en attente de retour des conditions favorables. Les semis réalisés la 2<sup>ème</sup> semaine d'octobre sont au stade levée et quelques rares parcelles précoces (en Vienne, semis 1<sup>ère</sup> semaine d'octobre) ont atteint 1 à 2 feuilles.

Le dispositif de surveillance est à mettre en place avant la levée pour les limaces et dès la levée pour les autres parasites notamment pour les pucerons.

### • Limaces

Les conditions pluvieuses en cours et les températures actuelles restent favorables à l'activité des limaces. Des attaques faibles sont notées dans une parcelle à 1 feuille.

Le réseau « CIBLAGE anti-limace » signale la présence des limaces dans la majorité des pièges en Poitou-Charentes. Le niveau des populations atteint est important dans certaines parcelles.

Nombre de limace par m<sup>2</sup> le 22/10/2020 (CIBLAGE anti-limace)

COMMUNE	CODE POSTAL	TOTAL LIMACES (Par m <sup>2</sup> )	STADE DES PARCELLES
LE BOUCHAGE	16350	36	Semée mais non levée
CELLEFROUIN	16260		
LA FAYE	16700	4	Non semée
ST SIMON DE PELLOUAILLE	17260		
ST SIMON DE PELLOUAILLE	17260		
LE THOU	17290	6	Non semée
TORXE	17380	4	Semée mais pas levée
SOUVIGNE	79800	27	Levée
LA BUSSIERE	86310		
CEAUX EN COUHE	86700	15	Semée mais pas levée
NUEIL SOUS FAYE	86200	144	Non semée
POUANT	86200	35	Non semée
SAMMARCOLLES	86200		

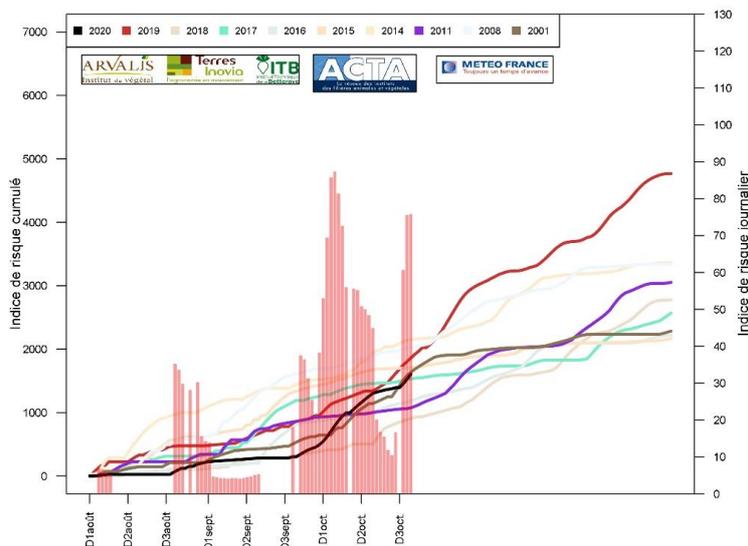
L'indice de risque annuel du modèle climatique « LIMACE », pour les stations météo du Chalais-Rioux-Martin (16), de Niort-Souché (79) et de Poitiers-Biard (86) (voir page suivante) est en progression vers un niveau de risque moyen à fort, équivalent à celui de la précédente campagne à la même époque.

**Période de risque** : de la levée à 3F (BBCH 13).

**Seuil indicatif de risque** : selon les facteurs de risque, les limaces ont besoin d'humidité et d'abris. Les attaques explosives ont lieu en période douce et humide dans des conditions de :

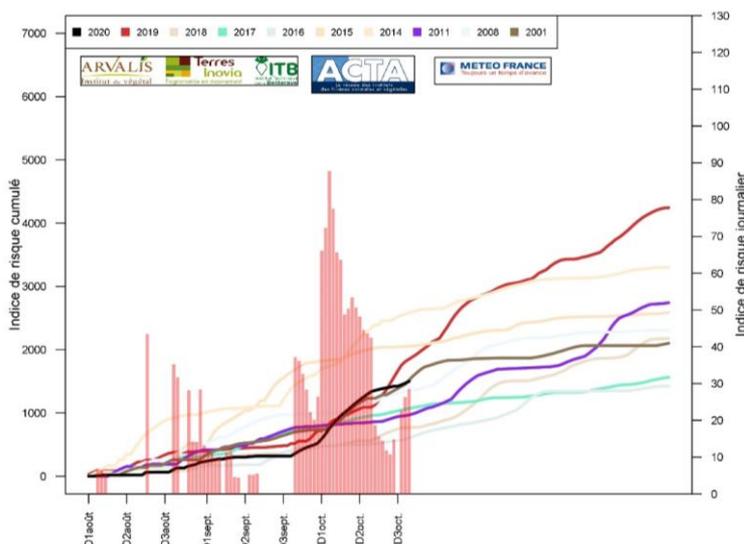
- **Climat** : pluvieux et doux avant le semis et à la levée.
- **Type et travail du sol** : les limaces s'abritent et se déplacent dans les anfractuosités du sol. Les sols argileux, motteux, soufflés, leur fournissent des abris ; la conservation de la matière organique en surface (préparation simplifiée) leur est favorable. Dans les sols sableux, les limaces sont rares.
- **Rotation à base de colza, céréales et fourrages** : offrant nourriture et abris en continu, sont favorables aux limaces ; le colza est le précédent le plus à risque.
- **Interculture** : les repousses, les adventices, une culture intermédiaire, procurent aux limaces humidité et nourriture.

Station météo de CHALAIS -RIOUX-MARTIN (16)



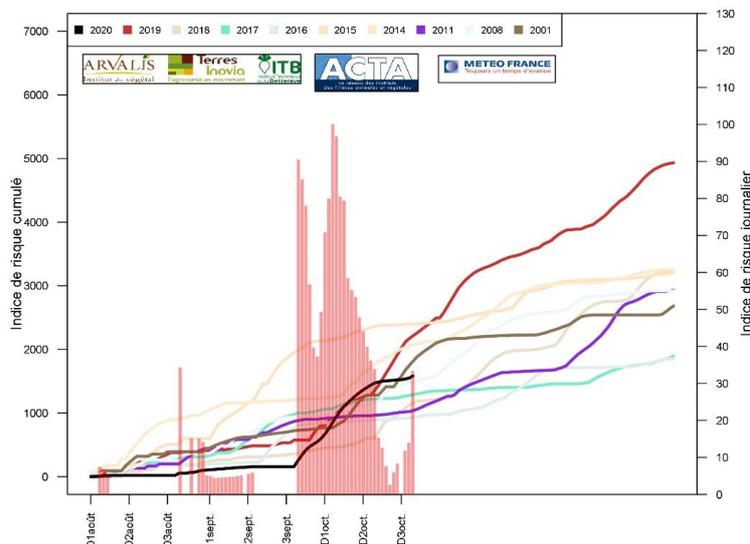
L'axe des abscisses comporte une année découpée en décades, et commence en janvier ou en août. Les histogrammes sont des indices de risque journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices de risque cumulés et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année en cours est encadrée par rapport à des années de référence hautes et des années de référence basses parmi celles disponibles dans la base.

Station météo de POITIERS -BIARD (86)



L'axe des abscisses comporte une année découpée en décades, et commence en janvier ou en août. Les histogrammes sont des indices de risque journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices de risque cumulés et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année en cours est encadrée par rapport à des années de référence hautes et des années de référence basses parmi celles disponibles dans la base.

Station météo de NIORT SOUCHE (79)



L'axe des abscisses comporte une année découpée en décades, et commence en janvier ou en août. Les histogrammes sont des indices de risque journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices de risque cumulés et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année en cours est encadrée par rapport à des années de référence hautes et des années de référence basses parmi celles disponibles dans la base.

## Evaluation du risque

Les limaces sont en forte activité et les céréales levées ou en cours sont en situation de risque **fort** notamment dans les parcelles à risque.

Au vu des conditions climatiques et de la période de sensibilité des céréales, la vigilance est de mise.

Observez vos parcelles, en priorité les parcelles les plus motteuses ou riches en matière organique en surface.

Pour aller plus loin sur l'identification, la reconnaissance des symptômes et mieux comprendre les facteurs de risque et les stratégies de lutte intégrée :

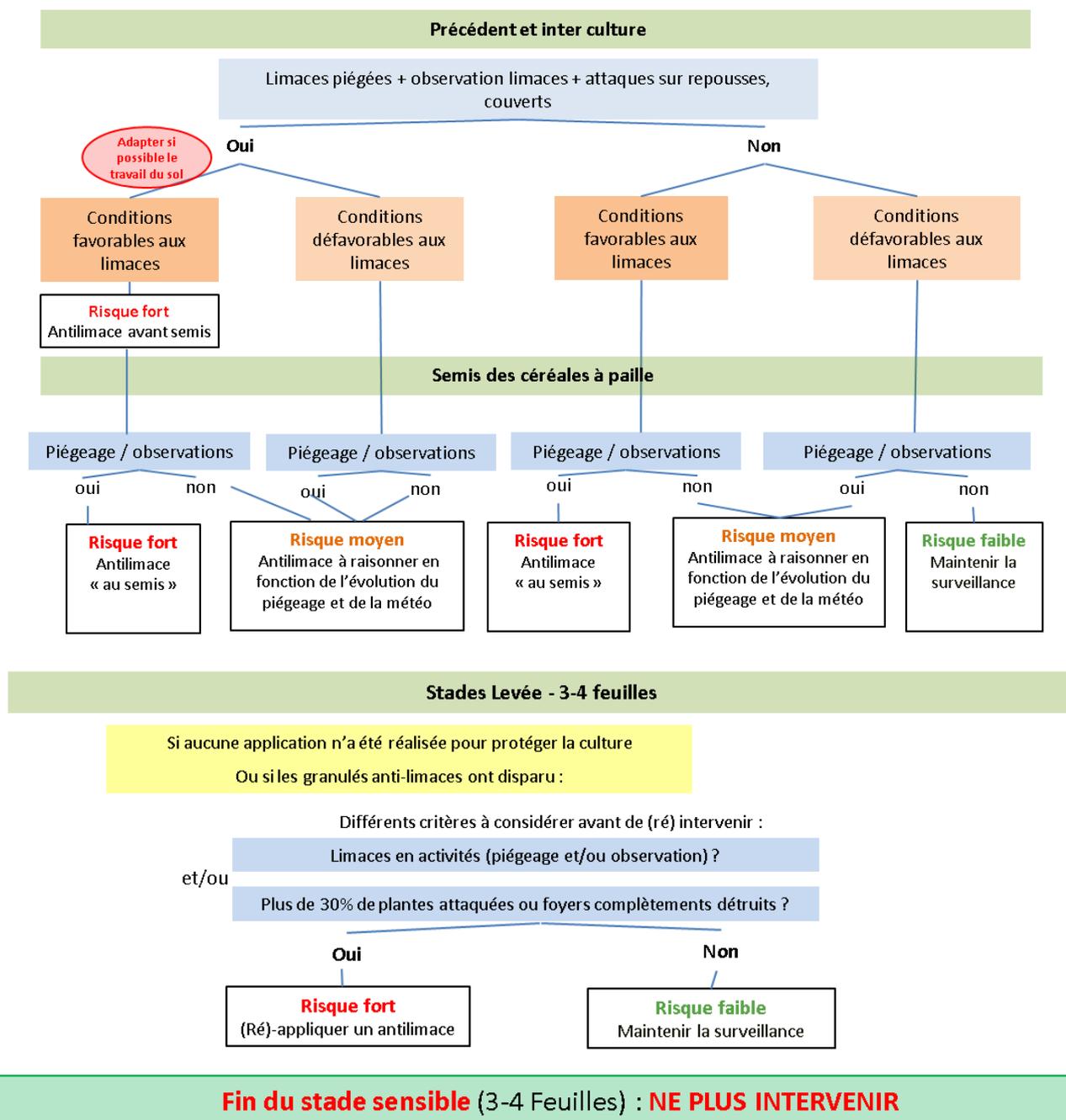
- [Note BSV nationale](#)
- [Fiche Arvalis sur les limaces](#)

## Rappels sur l'utilisation de l'arbre de décision :

La grille ci-après permet d'évaluer le risque limaces avant le semis, au semis et entre la levée et le stade 3 feuilles, par le biais d'observations de dégâts ou de piégeages réalisés sur le précédent ou à l'interculture, puis sur la culture en cours.

Le piégeage est à effectuer en condition d'activité de limaces (sol humide) et ne doit pas être réalisé après une préparation de sol.

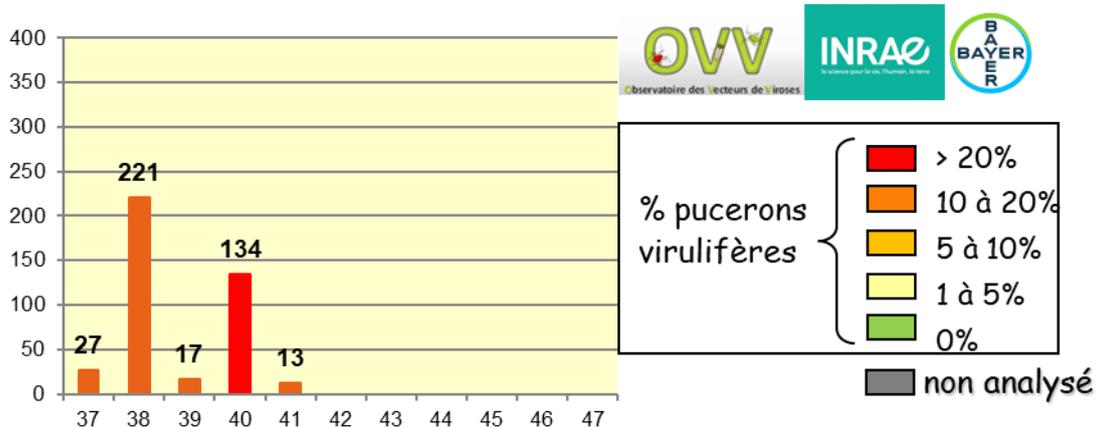
Quatre pièges au minimum sont à disposer sur la parcelle et à positionner à au moins une dizaine de mètres les uns des autres et de la bordure. La pose des pièges préalablement humidifiés se fait préférentiellement le soir. Les relevés sont à effectuer le lendemain matin à la fraîche. Il est inutile d'ajouter des granulés anti-limaces sous les pièges. Avant chaque nouvelle estimation, il est indispensable de décaler les pièges de quelques mètres et de les ré-humidifier.



## • Pucerons

Les observations effectuées dans les rares parcelles aux stades « Levée à 1 feuille » ne montrent pas de présence de pucerons sur les plantes.

Nb de pucerons capturés par semaine et % de pucerons virulifères (analyse Elisa)

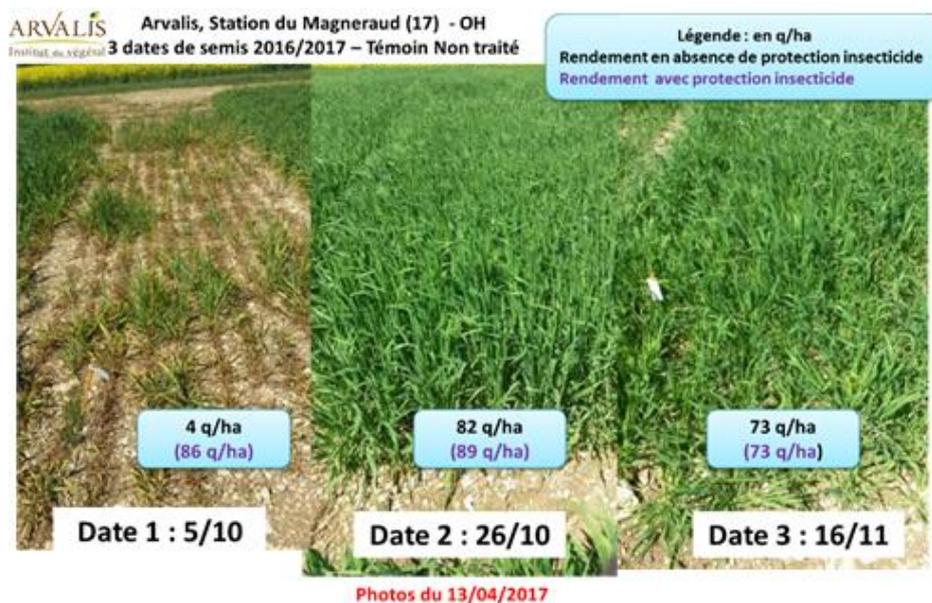


Bien que l'activité des pucerons ait été faible début octobre, les analyses de viroses sur les pucerons (*Rhopalosiphum padi*) piégés du 5 au 11 d'octobre (sem 41) près de Poitiers montrent un taux de pucerons virulifères non négligeable. Cependant, les parcelles levées les semaines 41 et 42 pouvant être concernées par ces pucerons sont très rares. Par ailleurs, ce taux est très variable (dans le temps) selon les populations piégées.

La date de semis est un facteur important.

Afin de démontrer l'effet de la date de semis sur les pucerons et le risque virose, un dispositif de comparaison de différentes dates de semis d'une même variété d'orge a été mis en place par Arvalis, dans un essai à 3 répétitions sur le site du Magneraud, sur les années précédentes. La variété Etincel a été semée le 9 octobre pour le semis précoce et le 25 octobre pour le semis à la date recommandée. Le semis du 9 octobre n'est pas recommandé car il expose l'orge à un risque accru en bioagresseurs (piétin échaudage, pression graminées, pucerons, ...). C'est donc dans un cadre pédagogique qu'il a été mis en place.

Ces essais ont montré qu'une même année, la présence de pucerons est souvent supérieure en semis précoce, et ce quel que soit la pression de l'année. C'est la présence de cet insecte en quantité et sur la durée qui expose les cultures à la JNO, qui s'exprime au printemps.



**Période de risque** : à partir de la levée.

**Seuil indicatif du risque** : 10% de plantes porteuses d'au moins un puceron ou présence de pucerons pendant plus de 10 jours.

## Evaluation du risque

Il est encore tôt pour l'évaluation du risque pucerons car peu de parcelles sont levées pour le moment. Pour bien évaluer le risque, il est important d'observer la présence des pucerons dans vos parcelles dans des conditions optimales (sans pluies, ni vent).

Il convient d'être attentif dès la levée des céréales et de déterminer le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron sur plusieurs emplacements de votre parcelle.

### • Cicadelles

Non observé dans les parcelles du réseau.

*Psammotettix alienus* appartient à la famille des *Cicadellidae*. Il s'agit d'un insecte de 3,6 à 4,4 mm de long, de couleur rousse, caractérisé par son aptitude à effectuer des sauts. Il est reconnaissable aussi par une tâche triangulaire blanche sur le dos et des yeux rouges. Présent en Poitou-Charentes, cet insecte est vecteur de la maladie des pieds chétifs qui est responsable de dégâts très localisés et exceptionnels dans notre région. Attention, tout ce qui saute ne peut être attribué à *P. alienus* ; les cicadelles « vertes », très souvent observées, ne sont pas vectrices de cette virose.

**Période de risque :** de la levée à 3 feuilles.

**Seuil indicatif du risque :** 30 captures par semaine par piège jaune englué.

## Evaluation du risque

Il est encore tôt pour l'évaluation du risque. Surveillez prioritairement les parcelles des secteurs habituellement concernés par des attaques de cicadelles.

**Reconnaitre la cicadelle vectrice de la maladie des pieds chétifs :** les différents critères observables  
(Source O. PILLON, SRAL DRAFF Champagne-Ardenne, 2012)



**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :** Agriculteurs, Agri Distri Services, CA 17, CA79, CA 86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC Villejeus, CEA Loulay, Coop de la Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop de Matha, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, FREDON-NA, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terres Inovia.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".